



Projet éducatif de La Maison Pour Tous de Bar sur Aube

Nos valeurs

Comme il est écrit dans ses statuts, " la Maison pour Tous de Bar sur Aube offre à la population, aux jeunes comme aux adultes la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir les citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante

Il nous apparaît donc nécessaire de maintenir, renforcer et dynamiser la cohésion sociale, ce dans toutes les dimensions concernant la personne : individu, groupe, société. Cet exercice de la solidarité implique une mobilisation permanente contre toutes les tendances aux exclusions, aux individualismes, aux indifférences.

La Maison Pour Tous de Bar sur Aube doit remplir une mission de service public. Celle-ci recouvre une, égalité d'accès aux droits d'information, de loisirs, de culture, de convivialité, de socialisation, etc... une écoute, une aide, un accompagnement des demandes ou projets, une mobilisation accentuée en direction des publics sensibles.

La citoyenneté implique, dans notre pays, tolérance et ouverture. Elle doit aussi s'entendre, déclinée dans les pratiques de la Maison Pour Tous, comme l'apprentissage d'une démocratie active, responsable et ouverte sur la Cité.

Ses objectifs.

La Maison Pour Tous de Bar sur Aube doit être un espace de convivialité, de communication et d'échanges. Elle favorise, tout en reconnaissant les particularités de chaque groupe, le brassage entre individus, générations, groupes sociaux, ethniques, culturels.

Exercer la citoyenneté exige de s'inscrire dans un esprit laïque, d'ouverture et de tolérance. La Maison Pour Tous de Bar sur Aube a la responsabilité d'aider au développement de la vie associative, celle-ci étant un levier de la citoyenneté. Le développement des dynamiques associatives inclut la formation et la responsabilisation de leurs principaux acteurs..

La Maison Pour Tous de Bar sur Aube met en œuvre le maximum de ses moyens, humains et matériels, pour accueillir sans discrimination tous les publics concernés effectivement ou potentiellement. « Potentiellement » signifie que l'accueil ne se limite pas à l'attente mais recouvre aussi l' démarche vers l'Autre, dans les murs de la M.P.T et hors de ses murs... Cette action obéit à une logique de qualité : qualité d'écoute, d'accueil, de compétence, de services, de réponses...

La Maison pour Tous est une partie agissante d'un espace vivant . en ce sens, elle ne peut agir et se concevoir seule mais doit rechercher des partenariats. Elle développe au sein de l'ci structure, mais également dans l'environnement local, des réseaux de solidarité.

Une responsabilité forte existe auprès de la jeunesse : celle-ci, dans les multiples difficultés qu'elle rencontre pour accéder à l'autonomie, doit trouver auprès de la Maison Pour Tous un soutien et une valorisation de ses projets, une information claire et accessible sur ses droits et devoirs.

La Maison Pour Tous fait la démonstration interne de sa cohérence vis-à-vis des objectifs externes : ainsi la participation des bénévoles y est-elle fortement incitée et soutenue. Permanence et pérennité des actions constituent une garantie apportée par la M.P.T à ses adhérents.

Les projets à mettre en oeuvre

Dans une organisation sociale de plus en plus caractérisée par les éclatements, la pratique de la solidarité est un projet d'action majeur de la Maison Pour Tous. Cette solidarité, peut s'apprécier à plusieurs échelles : c'est la solidarité au sein d'un groupe particulier, mobilisé par un intérêt commun, une activité commune, un projet en commun. C'est également une activité entre les différents groupes, de telle façon à ce que l'association ne soit pas, en modèle réduit, la juxtaposition des éclatements sociaux. Il s'agit donc, à ce moment, de mettre en place les conditions d'une communication et d'une mobilité entre les groupes.

Ainsi développer la solidarité correspond à contribuer au maintien de la cohésion sociale interne et externe, permettre le « Vivre ensemble »

Ainsi la M.P.T doit être considérée comme une « maison ouverte », c'est-à-dire disponible pour les habitants de la ville. Mais la M.P.T de Bar sur Aube n'est pas un lieu de consommation même si elle est soumise à un principe de recherche d'économie et d'efficacité qui lui permet de proposer des produits dont le coût est adapté aux ressources des adhérents. Ce caractère non marchand et solidaire, associé à la mission de service public, doit être défini et préservé. Si la M.P.T de Bar sur Aube ne peut que se satisfaire des réussites particulières de tel ou tel groupe dans telle ou telle activité, il ne peut s'y limiter - le risque consumériste est permanent. Aussi une politique de solidarité se décline par la mise en place de transversalités. Ces dernières incitent à ne pas fonctionner « en vase clos », sur le principe de lieux spécialisés, inaccessibles à la plupart parce que réservés à certains. On doit, au contraire, favoriser les brassages via une découverte de toutes les activités de l'association, via la possibilité pour l'adhérent d'expérimenter gratuitement une activité avant de s'engager financièrement, via la création d'événements (concerts, débats inter culturels, fêtes de quartier ...), via des situations de rencontres inter-générationnelles etc...

La mobilité entre les groupes et la non-spécialisation des lieux n'excluent absolument pas l'existence d'espaces stables, repérés qui ont pour vocation le développement de la communication, des rencontres. Ces espaces d'accueil, d'écoute et d'interrelations concernent au premier chef, dans le champ de la solidarité, les enfants et les jeunes. Le travail avec les jeunes en situation ou en risque d'exclusion ne peut se concevoir isolément : la MPT de Bar sur Aube se situe dans un réseau d'opérateurs. Ceci implique de connaître et de reconnaître les partenaires effectifs et potentiels (Éducation nationale, ANPE, collectif PLAJE, dispositif pour l'emploi, etc.).

Si l'exclusion est un problème majeur, les difficultés familiales sont aussi un thème important que la M.P.T ne peut ignorer. Ainsi, par exemple, plutôt que de cantonner l'intervention entre les

moments où les parents « déposent » leurs enfants et les « reprennent », Ici M.P.T de Bar sur Aube doit oeuvrer pour que les parents participent au projet pédagogique de l'activité concernée. De la même façon, les temps d'attente au terme de l'activité doivent être mis à profit pour mettre en place un accueil des parents et une communication entre ceux-ci et les responsables de la Maison.

La notion d'égalité est bien comprise comme nécessitant un effort particulier en direction des plus défavorisés. A défaut, il s'agirait d'une pseudo égalité qui ne ferait que reproduire, puis accentuer les inégalités existantes. L'égalité, pour la Maison Pour Tous de Bar sur Aube, c'est faire en sorte que « Nul ne soit laissé à la porte de la Cité. »

L'égalité implique que la Maison Pour Tous de Bar sur Aube se situe dans la perspective de ses adhérents. Cette perspective, seule légitime, S'opère .

- Par une adaptation des rythmes et horaires d'ouverture conformes aux temps libres des adhérents. Si cette flexibilité est aisée en ce qui concerne les activités structurées et confiées à la gestion d'animateurs ou de bénévoles responsables, elle demande ci être entendue plus largement, incluant notamment l'accueil, et, dans celui ci,* l'accueil correspond 'à une séquence de communication, de réconfort, d'échanges humains. Sans y être subordonné systématiquement, il est guidé par Ici logique de l'aide à l'élaboration et à la conduite de projets.

Si la disponibilité et la flexibilité de la Maison Pour Tous sont au service des besoins des adhérents, ceux ci doivent être détectés : Ici Maison Pour Tous plutôt que d'agir à partir de ses propres préoccupations peut donc mettre en place des procédures permanentes d'enquête (opinion, satisfaction, , boîte ci suggestions, etc ...). L'analyse des écarts entre l'offre (existant) et la demande (diagnostic) permet l'adaptation continue de la Maison Pour Tous de Bar sur Aube.

En tout état de cause, la Maison Pour Tous doit non seulement être particulièrement attentive aux demandes des groupes spécifiques (enfants et adolescents) mais parmi ceux ci, doit redoubler de vigilance pour des publics délaissés tels que les jeunes filles qui sont f fréquemment f face a% une of f re sociale en soi discriminante. L'égalité. consiste également ci ne pas laisser se reproduire au sein de la Maison Pour Tous et par le jeu de la répartition des locaux, des exclusions... les uns étant privilégiés alors que les autres sont relégués.

L'égalité est également celle de l'information et de la permanence : si ceux qui savent peuvent venir naturellement, ceux qui ignorent doivent être l'objet particulier de l'information sur l'offre de la Maison Pour Tous de Bar sur Aube. La permanence des réponses est également nécessaire , la maison pour tous s'inscrit dans une démarche stratégique, ci moyen et long termes, aux antipodes de pratiques tactiques.

Enfin, on rie saurait travailler les projets d'action selon la perspective de l'égalité sans se référer au domaine économique -- face aux inégalités d'une part, aux précarités d'autre part, Ici Maison Pour Tous de Bar sur Aube met en oeuvre une politique économique et tarifaire adaptée aux possibilités f financières de ses adhérents. Cette politique, responsable parce que déterminée par les fonds publics, propose des prestations parfois gratuites, le plus souvent payantes mais et dans ce cas, les aides financières apportées par Ici Ville et la CAF via le contrat temps libre celles apportées par l'Etat (FIV et VVV) contribuent à une réduction très sensible du coût pour les familles. .

La citoyenneté en terme de projets d'action, implique ici prise en compte de deux perspectives indissociables et complémentaires, les droits et devoirs de chacun. Cette capacité d'informer des droits et devoirs implique a minima, en amont, une compétence des responsables de la Maison Pour Tous de Bar sur Aube. Elle nécessite également, comme pour la solidarité et l'égalité, une conception et une pratique du travail en réseau. Elle se décline, entre autres, par des situations d'information, soit formelles (débat, « instruction civique » ...), soit informelles (renseignements, discussions spontanées ...). Développer la citoyenneté, pour la Maison Pour Tous de Bar sur Aube, c'est aussi informer sur les problèmes de santé (nutrition, alcoolisation, T.D.S-, prévention 51DA ...) établir un lien avec les professionnels et les structures de santé. Elle est également incitée par le développement d'activités de plein air, sportives...

Si l'information et les manifestations interculturelles contribuent à l'apprentissage de la citoyenneté, cette dernière trouve une forte légitimité dans les modalités internes d'organisation de la vie de la Maison Pour Tous : il s'agit ici de responsabiliser les adhérents par le décloisonnement et l'implication dans le fonctionnement démocratique de l'organisation.. Permettre une mobilité des adhérents dans la prise de responsabilités signifie également en amont, de doter les élus associatifs des moyens réels d'exercer leur mandat. Cela passe par la formation, par la transparence et la communication des comptes, par une organisation rationnelle des réunions (convocations, comptes rendus)... En tout état de cause, de la même façon qu'il devait se défier du consumérisme, la Maison Pour Tous de Bar sur Aube doit concevoir la citoyenneté comme opposée à l'assistantat

Les jeunes constituent, de façon privilégiée, un groupe social vers lequel doivent converger les efforts de la maison pour tous : la citoyenneté, pour eux, c'est ici capacité de fonctionner en « groupe de projet », de participer à une réelle entreprise de découverte et d'exercice de la démocratie, de prendre la parole et d'exprimer librement leurs conceptions et analyses... La citoyenneté est aussi affaire de lucidité il convient de ne pas tromper les jeunes, de les mystifier en se contentant de les « amuser » sans leur faire prendre conscience des tenants et aboutissants des actions entreprises ; l'apprentissage de la vie sociale est un jeu... pour de vrai ».

Enfin, deux critères doivent être pris en compte dès lors que le projet d'action est centré sur la dynamisation des associations : l'immédiateté des réponses et la continuité. L'immédiateté des réponses (particulièrement importante dès lors que la demande est issue d'un groupe de jeunes) n'exclut pas que celles-ci soient validées objectivement (par une attention constante, une attitude *de veille sociale*) dans la mesure où les besoins ont été identifiés comme réels.

La continuité correspond, ici, à l'attention de la maison pour tous pour que, dans chaque groupe, les projets ne soient pas dépendants d'une seule personne et que, de la sorte, un départ individuel ne mette pas en cause une démarche collective.

L'image de la M.P.T est enfin un facteur déterminant.

Si celle-ci est mauvaise ou médiocre, il n'y a pas d'attractivité, donc de renouvellement des adhérents : le risque de stigmatisation (comme espace d'exclusion ou espace privilégiés) est proche et contredit un exercice possible de la solidarité.

L'image de la M.P.T repose d'abord sur la qualité de ce qui s'y fait : qualité de prestation, d'accueil, de l'écoute, de la pertinence des informations, du dynamisme et de la chaleur humaine.

Mais l'image de la MPT est aussi affaire d'une politique volontariste qui peut modifier les jugements et, donc, les pratiques. La politique d'image s'appuie sur les outils traditionnels tels que les plaquettes, les manifestations exceptionnelles, les activités qui rayonnent sur Ici ville, etc... Elle doit également fonder sur une connaissance objective de l'environnement, de ses sous espaces et de ses catégories de population, les moins sensibilisées à l'activité de la M.P.T